

Emissions de gaz à effet de serre

DIAGNOSTIC PCAET DE L'ALSACE DU NORD

L'effet de serre)

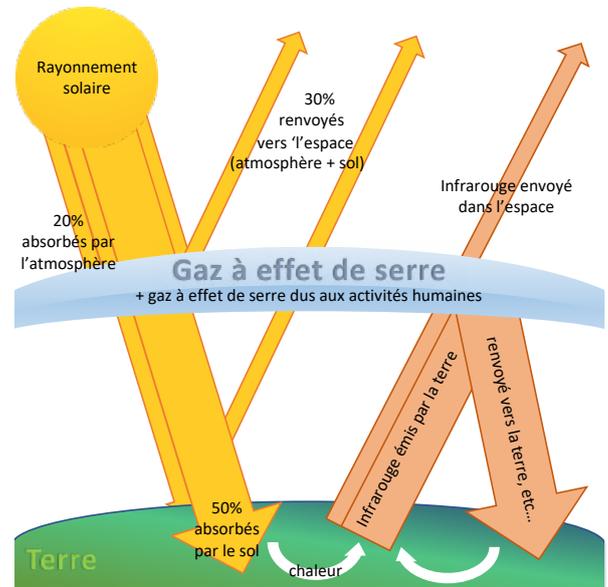
L'effet de serre est un phénomène naturel qui contribue au niveau de température moyen à la surface d'une planète dotée d'une atmosphère.

Une partie de la chaleur provenant du soleil est emmagasinée par la croûte terrestre et les océans puis restituée vers l'atmosphère. Une partie de cette chaleur est piégée par les gaz à effet de serre (GES) présents dans l'atmosphère, puis à nouveau renvoyée vers la terre qu'elle réchauffe d'autant, à un niveau variable selon la concentration en GES.

En l'absence d'effet de serre, la température moyenne à la surface de la terre serait de -18°C au lieu de $+15^{\circ}\text{C}$.

L'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère par les activités humaines va entraîner une hausse de **+2 à $+7^{\circ}\text{C}$ d'ici 2100 en fonction de nos actions dans les 10 prochaines années.**

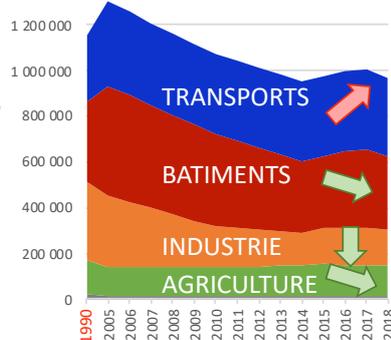
Une hausse de température moyenne de $+5^{\circ}\text{C}$ correspond au passage d'un âge glaciaire à un âge tempéré comme aujourd'hui, mais en 50 à 100 fois plus rapide.



Chiffres clés)

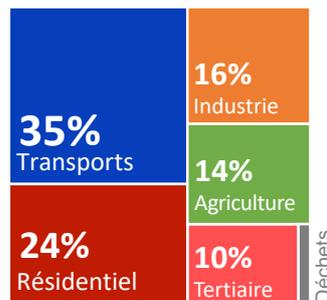
Evolution des émissions de GES de l'Alsace du Nord

Une baisse des émissions de GES de 16% /1990, réparties à la hausse en 2015 en baisse en 2018



Emissions de GES par secteur

970 000 t GES en 2018
1^{er} émetteur les transports (35%), suivis par les bâtiments (34%) (résidentiel + tertiaire)



Nous émettons l'équivalent de 5t GES / habitant / an



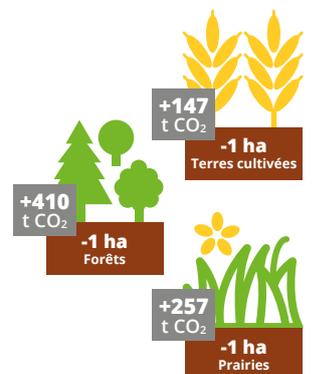
Notre consommation de produits importés double notre impact carbone par individu



Impact de la destruction des sols, par ha/an, sur les émissions de gaz à effet de serre

23% des GES émis sur le territoire sont absorbés par les sols et la végétation

Cette capacité de séquestration carbone a été réduite de 13% entre 1990 et 2018 en raison de l'artificialisation des sols



Source des émissions de gaz à effet de serre : ATMO Grand Est - Invent'Air V2020.

Source : ADEUS d'après le vademecum PCAET, ADEME, MEEN 2016

Emissions de gaz à effet de serre

DIAGNOSTIC PCAET DE L'ALSACE DU NORD

Les enjeux)

Pour limiter le changement climatique à 2°C, nous devons émettre **moins de 2 tonnes** de gaz à effet de serre par habitant et par an en moyenne dans le monde

- **Evolution des modes de déplacements** des hommes et des marchandises.
- **Rénovation de l'habitat** et des bâtiments tertiaires.
- **Evolution des consommations** (habitants, entreprises, commande publique).
- **L'efficacité énergétique des process industriels** optimisée dans toutes les entreprises.
- **Des exploitations agricoles** raisonnées à l'impact carbone limité.
- **Des énergies renouvelables produites localement** en substitution des énergies fossiles consommées.
- **Un urbanisme vertueux** favorisant la réduction du foncier artificialisé, l'implantation bioclimatique des bâtiments, l'écomobilité et la préservation de la capacité de séquestration et de stockage carbone du territoire.

	1990	2018	2030	2050
	Emissions de GES / hab. format secten		Emissions de GES totales objectifs par rapport à 1990	
France	9,4	6,9	-40%	-85% + neutralité carbone
Grand Est	16,5	8,4	-54%	-77% + neutralité carbone
PETR de l'Alsace du Nord	7,0	5,0		

Les objectifs nationaux et régionaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre

La France et la Région Grand Est visent la **neutralité carbone en 2050**, c'est-à-dire des émissions de gaz à effet de serre émises par les activités humaines égales à la capacité de séquestration et de stockage carbone du territoire.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de l'Alsace du Nord

Maison du Territoire • 84 route de Strasbourg
BP 70273 • 67504 Haguenau cedex
Tél. 03 88 07 32 40

www.alsacedunord.fr

PETR
Alsace
du Nord
CLIMAT